

73

Juillet 2019

Sommaire

- Voie douce
- Frelon asiatique
- Le saviez-vous?
- Incivilités
- Avancement de la Maison d'Accueil
- Nouvel employé communal
- Participation citoyenne

➤ Agenda et infos pratiques

La voie douce

" A Martignat, où va-t-elle passer la voie douce ? "

" Après la digue, comment vont-ils faire pour rattraper la différence de niveau importante ? "

" Pourquoi avoir refait la route de la rue du Chemin de fer pour se rendre uniquement aux déchets verts ? "

Beaucoup d'interrogations. Beaucoup de remarques positives sur le trajet déjà existant. Beaucoup d'attente et d'impatience aussi.

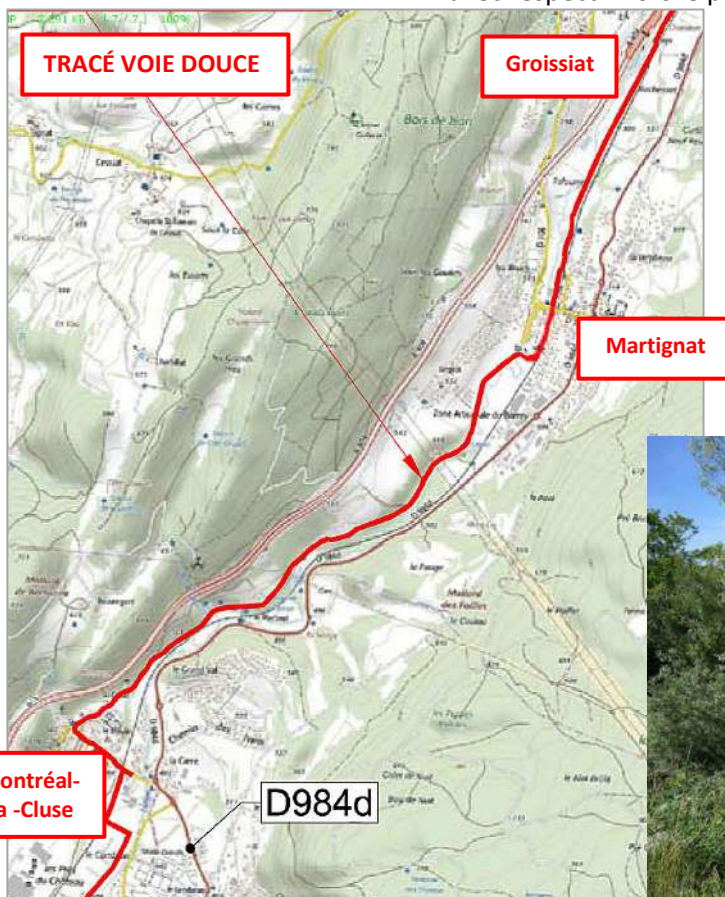
En fait la portion de la voie douce sur le territoire de Martignat part de la digue, va emprunter une passerelle qui, pour le moment, est à l'étude. Le parcours se poursuit en voie partagée rue du Chemin de fer. Les travaux de réfection de la voirie ont été réalisés en partie par HBA. La commune a profité de la présence des engins pour créer le réseau d'eaux pluviales.

Fin 2019, toute cette portion de la voie douce devrait être terminée.

En 2020, il est prévu de poursuivre l'aménagement pour rejoindre Montréal. Du lavoir, depuis la rue du Chemin de fer, les usagers devront traverser la route pour continuer leur promenade le long du Lange, entre le cours d'eau et la voie ferrée. Une passerelle permettra de passer sur la rivière après les derniers bâtiments de l'impasse des Mésanges. Le tracé continuera sur la rive droite pour ensuite remonter rejoindre le chemin existant.

De par son joli nom et son tracé, cette voie nous invite à la détente. Nous sommes tellement nombreux à l'attendre, nous serons certainement nombreux à l'emprunter. Et pour qu'elle reste douce, il faudra que piétons et vélos se côtoient avec respect. Alors le projet sera magnifique...

Un 1^{er} tronçon sur la commune de Groissiat permet de longer la voie ferrée, en amont du village :

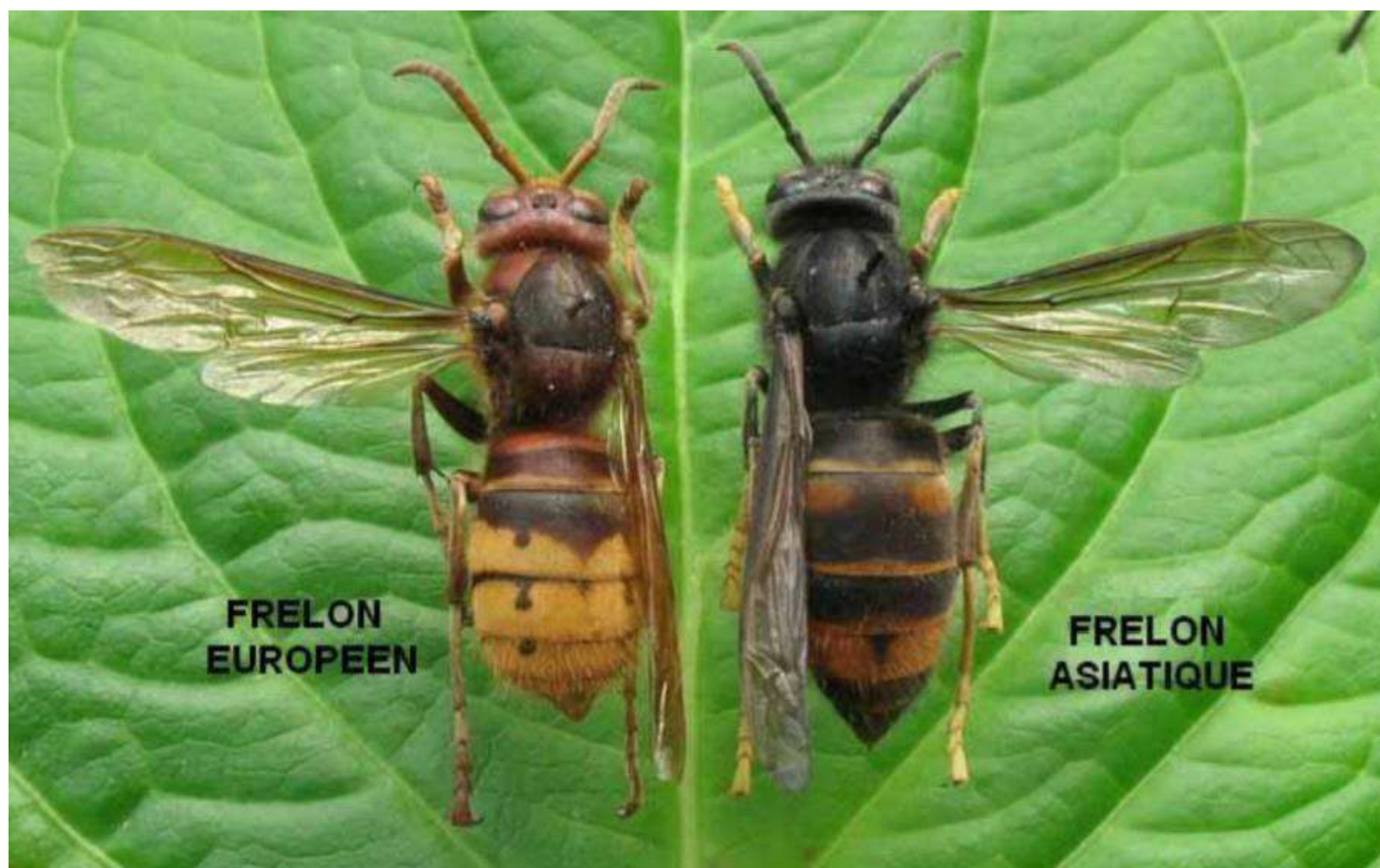


Le frelon asiatique

Identification des frelons

Le frelon asiatique est venu de l'Asie du Sud-Est et a été repéré pour la première fois en 2006 en France. Depuis l'espèce est présente sur les trois quarts du territoire.

Il mesure entre 2,5 et 3 cm et construit des nids à base de particules de bois généralement en hauteur, dans les arbres.



Assez dangereux et nuisible

La plupart du temps, une piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse qu'une piqûre de guêpe pour l'homme. Elle peut le devenir si la personne piquée développe une réaction allergique. Il est à noter que le frelon ne devient agressif que s'il se sent attaqué. De ce fait, il ne faut jamais détruire un nid de frelons seul.

Les insectes butineurs et les abeilles en particulier sont ses cibles favorites, mais pas que. Il s'attaque aussi aux mouches, papillons, coccinelles, chenilles, etc...

Il est la hantise des apiculteurs, il s'attaque en effet aux essaims d'abeilles qu'il décime complètement.

Piéger le frelon asiatique

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, des apiculteurs ont imaginé des pièges pour agir utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seules les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc... Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment qu'il est possible d'agir en disposant dans les jardins et en ville sur les balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

Une reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune ou blonde, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

L'opération peut être prolongée jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts. Sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

L'efficacité de ces pièges est l'objet de controverses, mais constitue en l'état un début de solution.



LE SAVIEZ-VOUS *Elections européennes, que de choix!*

Retour sur les élections européennes...

Nous avons eu à choisir entre 34 listes, un record.

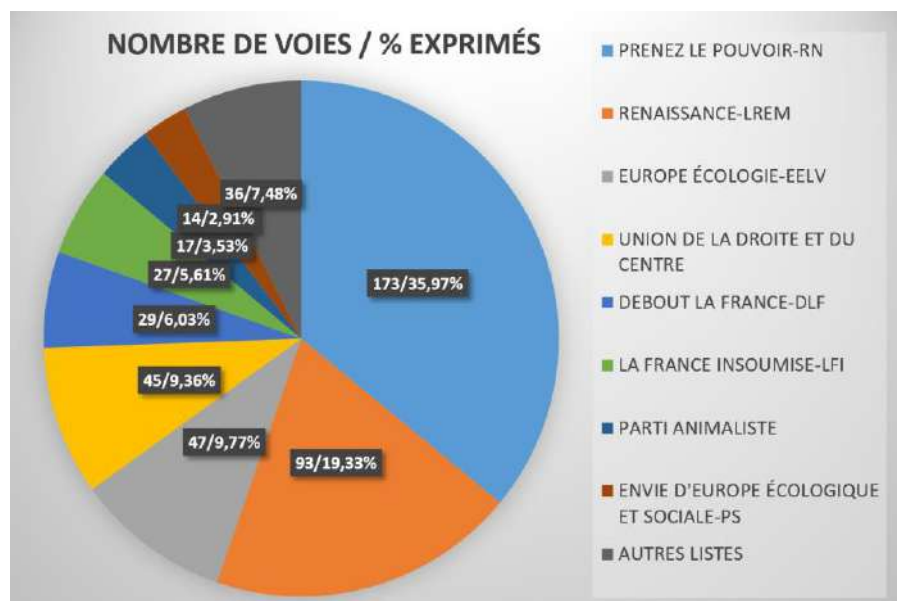
Comme il se doit, la mairie a installé 34 panneaux. Ils ont été mis à la disposition de chaque liste, seule responsable de la mise en place de son affichage.

Pour assurer la permanence pendant les 10 heures d'ouverture du bureau, les élus municipaux se sont organisés en quatre groupes de 4 personnes. Mais le dépouillement a demandé plus d'investissement au regard du nombre de listes engagées.

Nous avons dénombré 503 votants sur 1104 inscrits, 481 votes exprimés, 15 votes blancs et 7 votes nuls.

Quelques rappels de règles obligatoires :

- Présenter une pièce d'identité.
- Prendre une enveloppe électorale.
- Un bulletin de vote d'au moins deux candidats (ou aucun dans le cas où l'on utilise ceux qui ont été envoyés au domicile).
- Se rendre obligatoirement dans l'isoloir pour glisser le bulletin dans l'enveloppe.
- Signer la liste électorale.



Vous voilà prêts pour les prochaines élections et ce seront les municipales en 2020 ...

Incivilités

La commune de Martignat est confrontée à de nombreuses incivilités :

- Un petit groupe occupe ses loisirs à ouvrir le poteau d'incendie, rue du Chemin de fer, pratiquement tous les jours. Il est important de savoir que cela est interdit. La loi prévoit une peine maximale de cinq ans de prison et de 75 000 euros d'amende pour l'ouverture illégale d'une bouche. Il s'agit en effet de la détérioration d'un "bien public destiné à la protection incendie".
- Des engins de travaux publics utilisés sur un chantier ont été dégradés.
- Une bombe de peinture dérobée sur place sert maintenant à taguer de multiples endroits,
- A la maison d'accueil en construction, la vitre de la porte d'entrée toute neuve a été fracassée.
- La porte de la bibliothèque de l'école primaire a été complètement détériorée en plusieurs endroits et avec acharnement. Une irrépressible envie de s'instruire, sans doute !

Il est important de se souvenir que tous ces équipements d'intérêt général sont payés par la collectivité, c'est-à-dire nous ou nos parents.

Pour tous ces faits, des plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Nantua et les patrouilles sont renforcées.



Avancement de la Maison d'Accueil

Pour accueillir les enfants du centre de loisirs, la commune construit cette année un nouveau bâtiment : la maison d'Accueil et de Loisirs.

Le chantier est suivi par la mairie et coordonné par M.ROUX, architecte à Oyonnax.

Le bâtiment principal est maintenant hors eau et hors air. Les travaux intérieurs avancent rapidement. L'isolation est terminée tout comme les cloisons.

La chape a été coulée et va permettre la pose des carrelages.

La réalisation de la façade est programmée dans les prochains jours.

Encore quelques semaines et nos enfants pourront profiter de ce très bel équipement.



L'équipe des services technique est de nouveau complète

Bertrand DUBRULLE a intégré le service depuis le 1er mai de cette année

Originaire de Martignat, il remplace Pierre MARTIN qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

Il dispose de son permis poids-lourds. Ce qui fait que maintenant, toute l'équipe technique municipale a la capacité de conduire nos différents engins.

Réservez-lui le meilleur accueil.



Participation citoyenne

La convention de participation citoyenne vient d'être signée entre monsieur le sous-préfet Benoit HUBERT, le chef d'escadron Laurent CARDIN et monsieur le maire Yves LOCATELLI en présence du gendarme Renaud MAILLARD, référent pour la commune, et les habitants de Martignat qui ont choisi de s'inscrire dans cette démarche.

Les préliminaires de ce dispositif ont débuté le 15 janvier 2018. Les référents se sont fait connaître en juin de cette même année.

Avec cette signature du 25 juin 2019, nous allons maintenant pouvoir déployer efficacement le dispositif de surveillance et de protection dans les quartiers. Ce sera l'objet d'une prochaine réunion.



COMMEMORATION ET 14 JUILLET AUX GRANGES

Dimanche 14 juillet :

La commémoration à la Stèle du résistant Louis Moreau, au lieudit "Les Granges", aura lieu le 14 Juillet à 11 h 00. Elle sera suivie d'un apéritif sur place servi par la municipalité. Chapiteau et tables seront installés à proximité. Si la météo est clémente, un feu sera préparé par les Pompiers pour faire griller côtelettes et saucisses..." tirées du sac".

L'après-midi, pour ceux qui le souhaitent, promenade en forêt, pétanque, jeux de cartes, etc ...



FETE DE LA SAINT MAURICE



Cette année, la fête du village est organisée par deux associations, "L'Amicale des Boules" et "La gymnastique du Lange" avec la participation de "Energylight" et des Chasseurs.

Samedi 14 septembre :

Que vous soyez seul ou en famille, enfant ou adulte, vous êtes tous attendus à 14 heures sur le parking du Complexe du Lange pour une initiation et un concours de pétanque réservés aux amateurs. Une buvette permettra de se désaltérer.

Vers 19 heures, débutera la soirée repas autour d'une paëlla. Elle sera animée par Energylight et ONDA LATINA, groupe de 10 danseurs qui fera une démonstration et une initiation de salsa. Vous pouvez réserver les cartes pour le repas auprès des deux associations organisatrices et au secrétariat de la mairie. (Enfants 8 € / Adultes 12 €).



Dimanche 15 septembre :

S'il ne pleut pas, rendez-vous à 9 heures pour une balade familiale et ludique pour découvrir la faune et la flore de notre forêt. Cette animation est organisée par les chasseurs. Elle sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité au Complexe du Lange.



VIDE-GRENIER DU SOU DES ECOLES



Dimanche 23 septembre

Le Sou des Ecoles organise son traditionnel et très apprécié vide-grenier à la ZA des Lavours.

Venez nombreux et très tôt, pour les meilleures affaires!

COURSE DE CAISSES A SAVON

Dimanche 6 Octobre, route forestière d'Evron

Après l'édition 2017, une nouvelle course de caisses à savon aura lieu le dimanche 6 octobre dans notre commune. Cette épreuve sera la dernière manche du championnat du Lyonnais, servant de sélection pour les championnats de France 2020.

Les organisateurs sont dès à présents à la recherche de partenaires, sponsors et bénévoles éventuels pour organiser cette journée.

A cette occasion, les bricoleurs peuvent saisir l'opportunité de construire leur propre caisse dans la catégorie folklorique. Le club du Poizat prête également des caisses pour les enfants du village qui souhaiteraient s'essayer à cette discipline. Pour tous renseignements, contactez Laurent LUGAND sur l'adresse mail : lulu.carole@sfr.fr



Encombrants



- Enlevés devant le domicile le 1er mercredi du mois, de mars à novembre
- Tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEZIAT.
Tél. : 04-74-77-31-09

Ordures ménagères



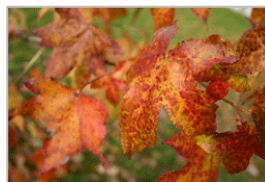
Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi et jeudi. Si le jour est férié, la collecte est supprimée. Il n'y a alors qu'une collecte cette semaine-là. Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Nuisances sonores



Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
Semaine : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00-12h00

Déchets verts



La benne à déchets verts située rue du Chemin de fer est **ouverte en été** aux horaires suivants : le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00

5 sites de Tri sélectif



- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Feux de broussailles



Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit durant l'été.

Horaires secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	/	10H00-12H00	/	10H00-12H00	/
Après-midi	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00

Médecin, Pharmacie et Infirmières de garde



Médecin de garde : Maison médicale vers les urgences de l'hôpital d'Oyonnax au 04.74.73.11.66
Pharmacie de garde : Appelez le 3237 (0,34 Euro/min) ou www.3237.fr (gratuit)
Cabinet d'infirmières de Martignat : appelez-le 06 28 48 14.22 ou le 06 85 04 15 92

Appels d'urgence

15	17	18	112
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences

Accueil loisirs à la rentrée de septembre

La commune de Martignat met en place un accueil de loisirs les mercredis pendant les périodes scolaires dans le cadre du plan mercredi. Les inscriptions se font à la période (de vacances à vacances) pour la demi-journée (matin ou après-midi) ou la journée complète. Un service de cantine est proposé pour ceux qui le souhaitent avec une tarification spécifique pour les personnes concernées par les tarifs loisirs équitables. Les feuilles d'inscription pour la période de septembre/octobre 2019 sont à votre disposition à la mairie. Attention, 24 places sont disponibles et la date butoir est le vendredi 26 juillet. Pour information, la première période sera consacrée en grande partie au cinéma, à l'écriture, au tournage et montage d'un film. Bien évidemment, des activités sportives, culturelles et manuelles seront également proposées aux enfants.

